

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1855-1856.

### Second Feuilleton des Pétitions.

M. D'OMALIUS D'HALLOY, 1<sup>er</sup> Rapporteur.

N° 1. — Date de la pétition : 6 avril 1856.

Le Conseil communal de Tronchiennes réclame l'établissement en cette commune d'une station ou d'un arrêt sur le Chemin de fer à la traverse de la route de Gand à Deynze.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

N° 2. — Date de la pétition : 11 mars 1856.

Le Conseil communal de la ville de Hasselt demande que le Sénat approuve le projet de loi qui accorde aux sieurs Goddyn et Riche, la concession d'un Chemin de fer direct d'Anvers à Hasselt, passant par Lierre et Diest.

Conclusions du rapport :

Dépôt au Greffe.

N° 3. — Date de la pétition : 2 avril 1856.

La dame Lehouque veuve Havard, réclame itérativement une modification à la loi sur les Pensions, en ce qui concerne les veuves pensionnées convolant à un mariage subséquent.

Conclusions du rapport :

Ordre du jour.

N° 4. — Date de la pétition : 14 mai 1856.

Le sieur Du Bois, examinateur permanent de l'École militaire, en retraite, demande qu'il soit statué sur sa Réclamation relative au règlement de sa Pension.

Conclusions du rapport :

Dépôt au Greffe.

M. DE THUIN, 2<sup>e</sup> Rapporteur.

N° 5. — Date de la pétition :

Les Bourgmestre et Echevins de la ville de Mons se plaignent de l'exiguité du taux de l'Indemnité allouée par le Gouvernement pour les Convois et Transports Militaires.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 6. — Date de la pétition : 14 janvier 1856.

La Chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Termonde, se plaint de ce que le projet relatif à l'Organisation du Notariat, élaboré en ce moment au Département de la Justice, n'ait pas été communiqué aux Chambres des notaires.

Elle réclame le maintien de la loi organique du 15 ventôse an xi, sauf à y apporter certaines modifications qu'elle indique.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 7. — Date de la pétition : 5 mars 1856.

Le sieur Moons, domicilié à Gand, demande qu'il soit apposé une modification à la loi relative aux droits de mutation par décès.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

M. le chevalier DE WOUTERS DE BOUCHOUT, 3<sup>e</sup> Rapporteur.

N° 8. — Date de la pétition : 30 décembre 1855.

Le sieur Willems, docteur en médecine à Hasselt, se plaint de la Commission instituée à l'effet d'examiner son système concernant l'inoculation de la Pleuropneumonie des bêtes Bovines.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 9. — Date de la pétition : 11 janvier 1856.

Le Conseil communal de Louvain demande que la Législature décrète la concession d'un Chemin de fer direct de Bruxelles à Louvain.

Conclusions du rapport :

Dépôt au Bureau des Renseignements.

N° 10 — Date de la pétition : 18 février 1856.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins de la ville de Louvain demande que cette concession soit accordée de préférence à la Compagnie qui offrirait de prolonger ce Chemin de fer jusqu'à Diest.

Conclusions du rapport :

Dépôt au Bureau des Renseignements.

N° 11. — Date de la pétition : 4 février 1856.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins de la ville de Liège demande l'établissement du Chemin de fer de Bruxelles à Louvain.

Conclusions du rapport :

Dépôt au Bureau des Renseignements.

N° 12. — Date de la pétition : 22 janvier 1856.

Le Conseil communal de Tervueren demande que ce Chemin se dirige vers Tervueren.

Conclusions du rapport :

Dépôt au Bureau des Renseignements.

( 3 )

N° 13. — Date de la pétition : 23 février 1856.

Le Conseil communal d'Aerschot demande que ce chemin se prolonge jusqu'au camp de Beverloo.

Conclusions du rapport :

Dépôt au Bureau des Renseignements.

M. le Comte DE ROBIANO, 4<sup>e</sup> Rapporteur.

N° 14. — Date de la pétition :

Les Administrations communales de Bossut, Saint-Genois, Heestert, Helchin, Moen et Autryve demandent que le Sénat rejette le projet de construction du Canal de Bossut, et qu'il accorde la préférence au projet d'un Chemin de fer allant du Hainaut vers Courtrai en passant par Bossut.

Conclusions du rapport :

Renvoi au Ministre des Travaux publics.